

News 13.02.2020

Michael Thielens gagnant du Plaidoirie Ridder René Victor

Le jeudi 6 février, le concours de plaidoirie annuel « Ridder René Victor » a eu lieu. Comme tous les ans, ce concours a été organisé par De Conferentie. Le but de cette compétition est de plaider au mieux une affaire fictive devant le jury. Dix stagiaires étaient en compétition. [Michael Thielens](#) de Schoups est sorti gagnant avec son vibrant plaidoyer sur les vices de consentement et vices cachés dans l'achat du cheval Rosanna. Félicitations ! Vous pouvez regarder le plaidoyer individuel de Michael [ici](#).

Mechelsesteenweg 127A, b1 - 2018 Anvers

t. +32 3 260 98 60 | +32 2 790 44 44

Rue de la Régence 58 boîte 8 - 1000 Bruxelles

info@schoups.be

www.schoups.com